

Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) L'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) médicamenteuse à domicile.

En France, les interruptions de grossesse sont très réglementées.

Jusqu'à 9SA (semaines d'aménorrhée), vous pouvez réaliser une IVG médicamenteuse en ville ou à l'hôpital.

Après 9SA, vous devrez alors réaliser une IVG chirurgicale par aspiration sous anesthésie locale du col de l'utérus ou générale à l'hôpital et ce jusqu'à 16 SA.

Elles sont intégralement prises en charge par la sécurité sociale, que vous soyez une personne majeure ou mineure. Il s'agit d'un forfait sans avance de frais incluant les prises de sang, consultations, échographie(s) et médicaments.

L'IVG médicamenteuse

Elle se déroule en 2 à 3 consultations :

- **Consultation 1** : demander l'IVG, dater la grossesse et donner les explications nécessaires.

Il vous sera demandé votre groupe sanguin et un dosage de beta HCG sanguin avant votre consultation.

Une échographie sera réalisée (sur le ventre ou en endovaginal) lors de la consultation afin de dater la grossesse plus précisément.

Si celle-ci est de moins de 9 semaines d'aménorrhées, alors vous pouvez bénéficier d'une IVG médicamenteuse en ville.

- **Consultation 2** : confirmer la demande d'IVG, donner les explications si besoin et donner les médicaments.

Les deux premières consultations peuvent être réalisées le même jour.

- **Consultation 3** : 15 jours après la prise des médicaments, afin de vérifier que l'IVG s'est bien déroulée (avec parfois nécessité de réaliser une échographie de contrôle), et discuter de contraception.

Vous devrez alors réaliser un nouveau dosage de bêta HCG sanguin.

Cette consultation est obligatoire, elle assure votre sécurité et est incluse dans le forfait de la sécurité sociale.

Explications de la méthode :

Elle consiste à provoquer une fausse couche par la prise de médicaments en comprimés.

Elle nécessite la prise successive de 2 médicaments différents à 24-48 h d'intervalle :

- **La mifépristone** (dans un verre d'eau) qui commence à arrêter la grossesse et dilate le col de l'utérus.
- **Le misoprostol** (sous la langue), 24-48 h après, qui déclenche des contractions, des saignements et expulse la grossesse.
Ce jour-là, il est indispensable de pouvoir rester chez soi, confortablement installé et accompagné avec la possibilité de téléphoner.

Les médicaments vous seront remis par le médecin ou la sage-femme et font partie du forfait de prise en charge

La méthode est très efficace, environ 98% de succès.

Que va-t-il se passer lors de la prise des médicaments ?

- **Après la prise du 1^{er} comprimé** (Mifepristone), il n'y a habituellement pas de réaction de votre corps.

Il se peut que vous saigniez un peu, que vous ayez quelques douleurs. N'hésitez pas à porter une protection et à prendre des antidouleurs.

Même si vous avez saigné, il est important que vous preniez comme prévu, le misoprostol, pour assurer l'expulsion complète de la grossesse.

- **Après la prise du 2^{ème} type de comprimé** (Misoprostol), les douleurs et saignements débutent généralement dans l'heure qui suit.

Les saignements sont le plus souvent d'emblée abondants avec caillots et peuvent impressionner, c'est normal et ensuite c'est comme des règles abondantes et douloureuses. L'avortement a lieu entre 2h et 72h après la prise de misoprostol.

Il peut y avoir très passagèrement des nausées, des vomissements ou de la diarrhée qui disparaissent rapidement.

Si vous vomissez moins d'une demi-heure après la prise des comprimés ou si vous avez peu ou pas de saignement 3 h après, il faudra reprendre le comprimé supplémentaire.

Vous pourrez distinguer l'œuf de la grossesse sous forme d'une boule gélatineuse de 1 à 3 cm.

Il n'est pas nécessaire de le rechercher et de le recueillir, l'avortement sera contrôlé lors de notre prochain rendez-vous.

Il est normal par la suite de saigner pendant une quinzaine de jours, cela ressemble souvent à des fins de règles.

Ce qui doit vous alerter

- Si 3 jours après la prise des comprimés vous n'avez pas saigné ou très peu, appelez le numéro dédié du CESIM
- Si :
 - **Vous saignez fortement au point de changer de protection toutes les 1/2 heures pendant plus de 2 heures**
 - **Vous avez de la fièvre supérieure à 38°**
 - **Vous avez des douleurs abdominales non soulagées par les antalgiques prescrits**

→ ***Il faut vous rendre au service des urgences de l'hôpital le plus proche*** (Centre Hospitalier de Saint-Julien dans notre cas car il s'agit de notre hôpital de référence)

Si vous êtes inquiète, si des douleurs et/ou de la fièvre persistent plus de 24 heures, appelez le numéro des IVG du CESIM.